



Lettre aux enseignant.es des écoles parisiennes

Nous, personnels des écoles et organisations syndicales de la Ville de Paris, réuni.es vendredi 22 mai 2026 en assemblée générale vous remercions chaleureusement, enseignant.es solidaires et vos organisations syndicales, pour votre soutien.

Cette solidarité exprimée notamment lors de la manifestation du 19 mai donne force et courage aux agent.es de la Ville en lutte pour leurs droits, leur dignité et la reconnaissance de leurs métiers, des moyens garantissant un service public périscolaire de qualité.

Les métiers du périscolaire et de l'Education nationale sont porteurs de la même exigence d'éducation et d'accompagnement bienveillant des enfants tout au long de leur scolarité.

Nous condamnons toute violence envers les enfants. **Le combat contre les violences sexuelles envers les enfants** est aussi celui des personnels et de leurs représentant.es. D'ailleurs ces dernières années les alertes syndicales n'ont pas manqué. La parole des victimes doit être reconnue. Tout doit être fait pour prévenir les risques d'agression sexuelle et les sanctionner.

Mais le **climat de suspicion généralisée** qui s'est installé, la multiplication des suspensions (et de licenciements de vacataires), sans accompagnement des agents et des équipes concernées, fragilisent encore plus les équipes déjà sous pression du fait des sous-effectifs.

Relayé par certains médias Emmanuel Grégoire veut faire croire que ces mesures de « tolérance zéro » pourraient mettre fin aux violences envers les enfants. Cette **stratégie politico-médiatique masque la réalité**, celle de la détresse d'un secteur sinistré.

Il n'y aura pas de protection effective des enfants sans moyens pour répondre aux difficultés structurelles : **sous effectifs quotidiens, taux d'encadrement non respectés, sous-qualification, précarité généralisée, épuisement des équipes, faibles rémunérations...**

Pour un **service public périscolaire de qualité** il faut d'urgence des mesures fortes pour améliorer les taux d'encadrement, professionnaliser et rendre attractifs les métiers de l'animation : **créer des centaines de postes de titulaires, mettre fin à la précarité massive**, permettre l'accès généralisé des personnels aux **formations diplômantes** et à celles concernant la **prévention des violences sexuelles et des violences éducatives**, garantir des **temps de préparation et de réunions** conséquents et rémunérés pour tous les personnels, **augmenter les salaires, les régimes indemnitaires** et les déroulements de carrière.

Personnels de l'éducation nationale et du périscolaire, soyons solidaires et uni.es.

A l'appel de l'intersyndicale, tous les métiers du périscolaire seront en grève du 8 au 16 juin avec une grande **manifestation le mardi 16 juin.**

Ensemble luttons pour un service public de qualité.

Toutes les manifestations de votre soutien aux collègues en lutte sont bienvenues.